

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNE DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche

N°2026-10-48

Objet : Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-six,

Le huit octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Philippe ANTOINE, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

Présents : Jean-Philippe ANTOINE, Jérôme FENAILLON, Sophie LAFEUILLADE, Carl MAUGER, Nathalie ZENOU, Laurent BRUNET, Magali HANNECART, Marc LEPETIT, Virginie BARBOUX, Anne GOVIN, Stéphane ORAIN, Matthieu CHATIGNOUX, Marie-Catherine ASSEMAN, Alexis CHAVELAS, Vanessa AMAR, Hella BHOURI, Julien MATALOU, Brice REGA, Amélie de SAINT-MARS, Bérangère SAVRE, Dominique GERBERT, Thomas BATIGNE (arrivé à 19h39),

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Sophie PERSONNE à Marie-Catherine ASSEMAN

Laurence BABONNEAU à Monsieur le maire

Gilles STUDNIA à Amélie de SAINT-MARS

Édouard LEO à Bérangère SAVRE

Stéphanie NOGUES à Dominique GERBERT.

Absents

Néant

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Jérôme FENAILLON, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNE DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE

VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment son article L313-1 ;

CONSIDERANT que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et qu'il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

CONSIDERANT la nécessité de créer 1 emploi d'Attaché Territorial à temps complet ;

CONSIDERANT la nécessité de créer 3 emplois d'adjoints d'animation à temps complet ;

CONSIDERANT que la commune souhaite mettre à jour le tableau des effectifs afin de présenter un état du personnel dont les emplois budgétaires sont en adéquation avec ses besoins en personnel et les effectifs pourvus.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
À l'unanimité**

DECIDE la création d'un emploi d'Attaché Territorial à temps complet,

DECIDE la création de 3 emplois d'adjoint d'animation à temps complet,

DIT que le tableau des postes ouverts pour les filières concernées est ainsi modifié :

Filière Administrative

Cadre d'emplois : Attaché Territorial

Grade : Attaché Territorial à temps complet

- Ancien effectif : 3
- Nouvel effectif : 4

Filière Animation

Cadre d'emplois : Animation

Grade : Adjoint d'animation à temps complet

- Ancien effectif : 10
- Nouvel effectif : 13

DIT que le tableau des effectifs est annexé à la présente délibération et que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent qui sera nommé sur le nouvel emploi sera inscrit au budget principal, chapitre 012.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNE DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE

ANNEXE

MAIRIE DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE - TABLEAU DES EFFECTIFS AU 8 OCTOBRE 2026										
GRADES OU EMPLOIS POURVUS	CATEGORIE	POSTES OUVERTS			EFFECTIFS POURVUS					nombre de poste disponibles
		Emplois A TEMPS COMPLET	Emplois A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	TITULAIRES		CONTRACTUELS		TOTAL	
					Temps complet	Temps NON complet (TNC)	Temps complet	Temps NON complet (TNC)		
Filière Administrative										
Directeur Général des Services des Communes de 2000 à 10000 habitants (CARRIÈRE PARALLÈLE DGS)	A	1	0	1	1	0	0	0	0	1
Attaché Principal	A	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Attaché	A	4	0	4	2	0	1	0	3	1
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	2	0	2	1	0	0	0	1	1
Rédacteur Principal de 2e classe	B	2	0	2	1	0	0	0	1	1
Rédacteur	B	3	0	3	1	0	2	0	3	0
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	3	0	3	2	0	0	0	2	1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Adjoint Administratif	C	6	1	7	5	1	0	0	6	1
Total Filière Administrative		23	1	24	15	1	3	0	18	
Filière Technique										
Ingénieur Principal	A	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Ingénieur	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tednikien Principal 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tednikien	B	2	0	2	1	0	0	0	1	1
Agent de Maîtrise Principal	C	2	0	2	1	0	0	0	1	1
Agent de Maîtrise	C	3	0	3	2	0	0	0	2	1
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	5	0	5	5	0	0	0	5	0
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	4	0	4	2	0	0	0	2	2
Adjoint Technique	C	12	1	13	8	0	2	0	10	3
Total Filière Technique		29	1	30	20	0	2	0	22	
Filière Culturelle - Patrimoine et bibliothèques										
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Total Filière Culturelle - Patrimoine et bibliothèques		1	0	1	1	0	0	0	1	
Filière Sociale										
ATSEM Principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	0	0	1	0
ATSEM Principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	0	0	0	1
Total Filière Sociale		2	0	2	1	0	0	0	1	
Filière Animation										
Animateur	B	3	0	3	1	0	1	0	2	1
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'animation	C	13	6	19	1	0	13	3	17	2
Total Filière Animation		17	6	23	3	0	14	3	20	
Filière Sportive										
Éducateur territorial des APS	B	0	1	1	0	1	0	0	1	0
Total Filière Sportive		0	1	1	0	1	0	0	1	
Filière Police										
Brigadier Chef Principal	C	2	0	2	2	0	0	0	2	0
Garden-Brigadier	C	1	0	1	1	0	0	0	1	0
Total Filière Police		3	0	3	3	0	0	0	3	
TOTAL EFFECTIF AGENTS		75	9	84	43	2	19	3	66	

Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessous,
Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 08 octobre 2026

Le secrétaire de séance
Jérôme FENAILLON




Le Maire
Jean-Philippe ANTOINE



Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20261009-2026-10-48-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026